

Édito

Chères familles, chers proches,

Ce numéro de L'Essentiel revêt un caractère spécial, en lien avec l'actualité et la période bousculée que nous vivons.

Vous n'y trouverez pas les habituelles actualités liées à nos événements passés et à venir, puisque nous avons décidé de consacrer cette lettre d'information intégralement au suivi de l'épidémie de Coronavirus – Covid-19.

Nous espérons ainsi pouvoir répondre aux questions que vous vous posez certainement au sujet de l'accompagnement des 2500 personnes en situation de handicap accueillies au sein de nos services et établissements.

Soyez assurés de l'entière mobilisation de nos équipes, qui consacrent toute leur énergie à la continuité de l'accompagnement et la protection de nos publics fragiles, que ce soit en établissement pour ceux qui sont maintenus ouverts, ou en inventant de nouvelles formes d'accompagnement pour ceux dont les établissements sont contraints de fermer.

Plus que jamais, la solidarité, qui fait partie de l'ADN de notre Association, nous rassemble et nous rendra sans nul doute plus forts pour traverser cette épreuve.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Marie-Laurence Madignier,
Présidente de l'Adapei 69

► SUIVI DE L'ÉPIDÉMIE COVID - 19

Depuis plusieurs semaines, notre Association s'organise et s'adapte, pour faire face à cette situation inédite, qui lui impose une réactivité et une mobilisation maximale.

Le point sur les dispositifs et mesures mis en place au sein de l'Adapei 69.

► Mise en place d'une cellule de crise

Une cellule de crise COVID-19, composée des membres de la Direction générale et de toute personne ressource permettant d'apporter un éclairage utile à une prise de décision, a été mise en place le 26 février 2020.

Cette cellule de crise est en lien permanent avec la Présidente de l'Adapei 69 et le Bureau de l'Association, et en lien quotidien avec le dispositif de crise de l'ARS, de la Métropole et du Conseil départemental.



► Mobilisation des personnels accompagnants

L'ensemble des professionnels, cadres et personnels accompagnants, fait preuve d'un engagement très fort afin d'assurer la continuité de l'accompagnement, en suivant les recommandations et consignes transmises par le Ministère des Solidarités et de la santé et en lien avec l'ARS Auvergne Rhône-Alpes.

Tous sont mobilisés pour faire face à la fermeture de certains établissements, qui entraîne un suivi du maintien à domicile et un renfort auprès des établissements ouverts.

► Suivi du maintien à domicile

L'Association met tout en œuvre pour organiser l'accompagnement du maintien au domicile des enfants et adultes handicapés vivant chez un proche aidant dont l'établissement n'est plus ouvert.

Un dispositif de suivi à domicile a été pensé pour évaluer les besoins individuels et difficultés qui peuvent survenir, identifier la continuité des prestations à prioriser pour éviter les ruptures de parcours, identifier les personnes les plus vulnérables, maintenir le lien et proposer des solutions de soutien.

Dans ce cadre, une cellule de maintien à domicile est en cours de mise en place au sein de chaque établissement : création d'un numéro unique par structure, où les familles pourront appeler en cas de besoin, appels réguliers des équipes aux familles, intervention à domicile pour les situations les plus complexes.

► Coordination associative situations complexes

L'Adapei 69 a également mis en place une équipe de coordination associative réservée aux situations complexes, pour les personnes nécessitant un accueil d'hébergement en structure en urgence.

Le point sur la gestion des services et établissements

En conformité avec les consignes et recommandations applicables à l'accompagnement des enfants et adultes en situation de handicap du 15 mars 2020, il a été pris les mesures suivantes :

> **Etablissements fermés au public avec suspension des activités** : CAMSP (Centres d'action médico-sociale précoces), IME (Instituts médico-éducatifs), Accueils de jour, Accueils de jour médicalisés, Esat (Etablissements et services d'aide par le travail) et Entreprises adaptées.

Sera garanti un accompagnement du maintien au domicile des enfants et adultes handicapés concernés par les fermetures et l'activation en cas de besoin de la coordination associative situations complexes.

> **Etablissements ouverts, avec une application stricte des mesures barrières** : SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale) et établissements d'hébergement du secteur adulte.

► Bien s'informer, mieux se protéger

Retrouvez dans cette page un ensemble de ressources utiles pour bien vous informer et informer les personnes en situation de handicap

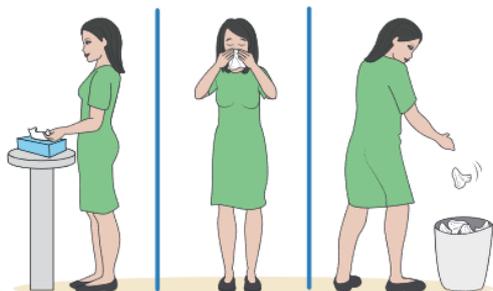
Les gestes barrières en Facile à lire et à comprendre

Source Santé-BD

Je me lave les mains avec du savon très souvent



J'utilise un mouchoir une seule fois



Je tousse ou j'éternue

dans mon coude



Si j'ai de la fièvre, si je tousse, si je respire mal

J'appelle mon médecin traitant



Documents en Facile à lire et à comprendre



Des supports d'information en Facile à lire et à comprendre sont disponibles en téléchargement sur www.adapei69.fr (liste des documents mise à jour régulièrement)

- > Informations générales sur le coronavirus
- > Les gestes barrières
- > Hygiène des mains
- > Bien se laver les mains
- > Se dire bonjour autrement
- > Attestation de déplacement dérogatoire avec et sans pictogrammes

Suivre l'évolution de l'épidémie

Sources officielles

- > Site du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- > Santé publique France <https://urlz.fr/c3UU>
- > Rubrique dédiée sur le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : <https://urlz.fr/c3d2>
- > Plateforme d'information téléphonique 0800 130 000 (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, de 9h à 19h)

CORONAVIRUS COVID-19

L'Adapei 69 vous informe

Une question concernant l'accueil de votre proche en situation de handicap accompagné ?
Rapprochez-vous en priorité de la direction de votre établissement
OU
contactez-nous



Numéro unique - 04 72 76 08 88
contact@adapei69.fr